

## « Va, et désormais ne pèche plus »

C'est un récit sobre, original dans l'évangile selon saint Jean, car ce n'est pas habituel. Ce procès de la femme adultère qui restera anonyme à tout jamais rappelle sans doute une autre page de la Bible. C'est l'histoire de Suzanne, rapportée dans le livre de Daniel (grec). Au musée Antoine Lécuyer, une toile gigantesque illustre cet épisode... L'histoire se passe à Babylone, du temps de l'Exil, où des juifs se sont trouvés déportés. Suzanne appartient à une famille aisée et pieuse. On nous précise qu'elle « *était très belle* » (Dn 13, 2). Deux vieillards un peu lubriques sans doute forment le projet d'abuser d'elle. Mais comme elle leur résiste, ils ameutent tout le monde et l'accusent d'adultère, ce dont ils prétendent avoir été témoins. La même sanction que celle énoncée dans l'évangile selon saint Jean tombe : elle est condamnée à mort (Dn 13, 41). C'est alors qu'un jeune garçon nommé Daniel se met à crier : « *Je suis innocent de la mort de cette femme* » (Dn 13, 46). La foule s'interroge sur le sens de cette parole. Alors, on invite Daniel à reprendre l'instruction du procès, en quelque sorte. Ainsi parvient-il à confondre les deux accusateurs, épargnant ainsi le sort réservé à Suzanne. Conclusion de ce récit : « *Ce jour-là, une vie innocente fut épargnée* » (Dn 13, 62).

Ainsi résumée à grands traits, l'histoire de Suzanne semble en rapport avec celle de la femme adultère, même si les différences sont énormes : d'un côté, il s'agit d'une innocente, de l'autre, d'une coupable. Cependant, la réponse de Jésus s'applique aux deux cas : « *Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre.* » Ceci nous rappelle sans doute qu'il existe en chacun de nous un petit côté "justicier", prêt à redresser les torts des autres sans trop se préoccuper des siens. Dans l'histoire de Suzanne comme dans celle de la femme adultère, il est assez curieux que des gens puissent se permettre de témoigner d'avoir surpris une femme « *en flagrant délit d'adultère* ». Comment se trouvaient-ils au bon endroit, au bon moment ? Et comment se fait-il que c'est bien souvent une

femme qui se trouve accusée d'adultère, et beaucoup moins souvent un homme ? Il y a des mystères bien difficiles à élucider !

On parle bien souvent de la *miséricorde* dans notre Église sans toujours bien savoir en quoi elle consiste. Cette page de l'évangile selon saint Jean nous offre une illustration assez éloquente, au point qu'il semble bien que cet épisode n'ait été intégré dans le quatrième Évangile qu'assez tardivement, et avec un luxe de précautions, comme s'il fallait prendre ce récit avec des pincettes... La question posée à Jésus est un piège : « *Dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ?* » On sent bien l'aspect retors de cette interrogation, ainsi que l'Évangile le souligne : « *Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser.* » De fait, soit Jésus acquiesce à l'injonction de la Loi, et il est intraitable ; soit, il la récuse, et il se met en infraction avec les règles et les traditions reçues des anciens. Sa réponse, qui se fait attendre, déjoue le piège et semble déconcerter ses interlocuteurs : « *Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre.* » Jésus renvoie chacun à ses propres responsabilités, à se regarder d'abord soi-même avant de lorgner chez les autres. Comme on peut le lire dans l'évangile selon saint Luc : « *La mesure dont vous vous servez pour les autres servira de mesure aussi pour vous* » (Lc 6, 38). C'est peut-être une grande vertu que de se montrer impitoyable, mais il faut redouter d'en devenir aussi victime.

Il conviendrait même de relire la lettre de saint Jacques, lorsque celui-ci affirme : « *Le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde, mais la miséricorde l'emporte sur le jugement* » (Jc 2, 13). Loin d'absoudre la femme comme en fermant les yeux, Jésus lui ouvre un autre chemin : « *Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus.* » C'est un véritable "acte de foi" que Jésus pose sur cette femme. Loin de l'excuser, de la dédouaner à bon compte, il lui offre la chance d'une véritable « *conversion* » (et non "reconversion"). À notre tour de savoir pratiquer la même miséricorde les uns vis-à-vis des autres, plutôt que de vouloir jouer des justiciers bien imprudents et impudents !